**Terme de référence :**

**Recrutement d'un/e consultant(e) nationale pour l’analyse de la stratégie d'engagement communautaire contre les mutilations génitales féminines dans les sites sélectionnés à Djibouti**

1. **Objectif :**

L’objectif principal de la consultation est de faire une analyse des activités menées et des résultats obtenus par les leaders communautaires et les leaders religieux dans les sites sélectionnés à Djibouti dans le cadre des partenariats avec le ministère des Affaires musulmanes et des biens Waqfs (MAM) et l’Union Nationale des Femmes Djiboutiennes (UNFD).

1. **Portée de la mission :**

La consultation est conçue pour appuyer le MAM et l’UNFD à revoir leur stratégie d’engagement communautaire menée depuis 2008 pour l’élimination des mutilations génitales féminines (MGF) dans les sites ciblés à travers une analyse externe. Cette stratégie s’aligne sur les stratégies nationales successives pour l’élimination des MGF à Djibouti et comprend des activités de renforcement des compétences des acteurs de terrain, de dialogues communautaires, de mobilisation sociale des adolescents, de communication de masse et de suivi des filles à risque de MGF à Djibouti-ville et dans les régions de l’intérieur.

1. **Contexte :**

Le MAM est engagé dans la lutte contre les MGF depuis 2008. Le dernier plan d’action développé entre le ministère et l’UNICEF couvre la période 2023-2024 et vise à assurer la continuité des activités suivantes :

* Renforcement des capacités de communication et d'engagement communautaire des nouveaux leaders religieux et des superviseurs engagés dans des plateformes de mobilisation sociale pour la promotion de l'abandon total des MGF/E ;
* Organisation/participation à des dialogues communautaires sur la thématique des MGF/E pour susciter des débats en s’assurant de l’implication des jeunes dans les dialogues afin de favoriser une communication intergénérationnelle sur la thématique des MGF/E au niveau des communautés ;
* Conception et diffusion d'émissions de télévision et/ou radio, de contenu sur les réseaux sociaux et digitaux portant sur les bonnes pratiques en faveur de l’abandon des MGF ;
* Renforcement des capacités du MAM dans le suivi des activités, la collecte des données par rapport aux indicateurs et le rapportage des résultats.

Il vise également à initier des activités complémentaires :

* Identifier des nouveaux sites/leaders religieux, notamment des femmes, dans les zones à haute prévalence et dans lesquelles la religion est un facteur de maintien de la pratique des MGF/E ;
* Soutien à la mise en place d'une plateforme des leaders religieux pour l'adoption d'un Fatwa contre les MGF/E ;
* Sessions de discussion et concertation avec religieux et journalistes sur les canaux de communication permettant de sensibiliser sur les MGF/E et de conception/harmonisation des messages ;
* Organisation de sessions d'information sur les MGF/E dans les écoles islamiques et/ou à l'université à Djibouti ;
* Organisation de sessions de sensibilisation dans les centres de développement communautaire et sièges d'associations des zones ciblées.

L’UNFD est engagée dans la lutte contre les MGF depuis 2008. Le dernier document de programme entre l’UNFD et l’UNICEF comprenant des activités relatives à la lutte contre les MGF s’est achevé en 2022. Le développement d’un nouveau document de programme est en cours. Celui-ci devrait comprendre les activités suivantes :

* Renforcement des capacités des membres des comités de gestion communautaire sur la protection de l’enfant et réactivation des réseaux de comités de gestion communautaire ;
* Etablissement et renforcement des comités de veille pour le suivi des filles à risque de MGF ;
* Renforcement du mécanisme communautaire de référencement des victimes à l’endroit des acteurs concernés (santé, psychosocial, justice) ;
* Organisation de dialogues communautaires, causeries et groupes de paroles pour les filles, garçons, femmes et hommes pour une communauté sans MGF ;
* Mise en place d'activités génératrices de revenu au profit des femmes des associations et pour assurer la durabilité des interventions de lutte contre les MGF.

En 2023, le MAM et l’UNFD ont été audités dans le cadre des procédures d’assurance qualité de l’UNICEF.

La consultation s’inscrit d’une part dans une optique d’analyser les activités menées depuis plusieurs années afin de revoir la stratégie, éventuellement la réorienter et informer la mise en œuvre des nouvelles activités prévues. D’autre part, elle s’inscrit dans le cycle de développement du nouveau descriptif de programme pays qui couvrira la période 2025-2029.

1. **Objectifs de l'analyse**

Le MAM et l’UNFD avec l’appui technique et financier de l’UNICEF planifient d’analyser la conception et la mise en œuvre de leur stratégie d’engagement communautaire menée par des leaders religieux et communautaires dans la lutte contre les mutilations génitales féminines à des fins de responsabilisation et d’apprentissage à divers niveaux :

* Identifier les réussites et défis de la mise en œuvre de la stratégie d’engagement communautaire par les leaders religieux et communautaires dans les sites sélectionnés ;
* Analyser l’efficacité de la stratégie et de la méthode utilisée ainsi que l’impact de l’implication des leaders religieux et communautaires sur le changement de comportement des communautés ;
* Tirer des leçons de la mise en œuvre des plans d’actions successifs entre le MAM et l’UNICEF ainsi que des documents de programme entre l’UNFD et l’UNICEF ;
* Formuler des recommandations pour revoir la stratégie d’engagement communautaire par les leaders religieux et communautaires, y compris la couverture et la méthodologie ;
* Formuler des stratégies de sorties pour les anciens sites et, le cas échéant, soutenir l’identification de nouveaux sites non couverts par le programme.

**Questions clés de l'analyse de mise en œuvre :**

1. **Pertinence**
* Les objectifs de la stratégie d'engagement communautaire à travers les leaders religieux et communautaires sont–ils compatibles avec les différentes politiques nationales et les besoins des populations visées ?
* Est-ce que l’exécution du plan d’action développé avec le MAM et du document de programme développé avec l’UNFD a été socialement et culturellement appropriée ?
* Est-ce que l’exécution du plan d’action développé avec le MAM et du document de programme développé avec l’UNFD a été appropriée aux regards de la situation géographique et contextuelle de Djibouti ?
* Les participants ont-ils le sentiment que les dialogues communautaires menés respectivement par les leaders religieux et communautaires leur ont fourni des informations utiles ? Est-ce qu’ils ont noté avoir reçu des informations contradictoires de la part des différents acteurs ?
* Les dialogues communautaires menés respectivement par les leaders religieux et communautaires ont-ils incité les participants à réfléchir aux questions sociales, en particulier les MGF ?
* Quels éléments démontrent que les leaders religieux et communautaires sélectionnés sont alignés avec la stratégie et les messages pour l’élimination totale des MGF à Djibouti ?

## Efficacité

* Quels facteurs ont favorisé l’atteinte de certains objectifs ?
* Quels facteurs ont entravé l’atteinte de certains objectifs ?
* Est-ce que l’approche holistique de sensibilisation sur les droits des enfants incorpore de manière efficace les principes de l’approche transformatrice du genre ?
* Est-ce que les activités reflètent les bonnes pratiques pour le changement de comportement ?
* Quels éléments ou activités favorisent ou entravent la délivrance des messages et le changement de comportement ?

## Efficience

* Les activités ont-elles pu être menées dans les temps, et dans les limites du budget imparti ?
* Une rationalisation des coûts peut-elle être faite dans le cadre de la mise en œuvre ?

## Durabilité

* Le MAM et l’UNFD sont-ils capables, respectivement, de continuer à mettre en œuvre certains éléments du plan d’action et du document de programme ou le plan d’action et document de programme en entier après la fin de l’intervention des partenaires techniques et financiers ? Si oui, quels éléments ?
* Quel a été le degré d’appropriation et de soutien de la population ou de communautés ou groupes particuliers envers la stratégie d'engagement communautaire pour l’élimination des MGF à travers les leaders ? Est-ce que la stratégie a été rejetée ou réclamée dans des localités ?

## Impact

* Est-ce que les parties prenantes (membres des communautés, associations nationales/locales, Ministère de la Femme et de la Famille, conseils régionaux) ont perçu un impact de la stratégie d'engagement communautaire à travers les leaders religieux et communautaires sur l’incidence des MGF dans les communautés ciblées ?
* Est-ce que les parties prenantes pensent que la mise en œuvre de la stratégie d'engagement communautaire à travers les leaders religieux et communautaires a été un succès et quelles actions supplémentaires sont nécessaires pour éliminer la pratique des MGF ?
1. **Méthodologie de l'analyse**

L’analyse débutera par une revue de la documentation disponible sur les MGF, notamment la Stratégie nationale pour l’accélération de l’abandon total des mutilations génitales féminines/excision, les études, les programmes de lutte contre les MGF, les comptes-rendus de réunions, les rapports de mise en œuvre, de suivi et d’évaluation.

Le/la consultant(e) collectera en outre les documents additionnels fournis par les personnes ressources au niveau institutionnel et communautaire.

Ensuite, l’analyse suivra une démarche participative et concertée. Le/la consultant(e) pourra effectuer des visites de terrain afin d’observer les activités d’engagement communautaire par les leaders religieux et communautaires, rencontrer les parties prenantes (leaders religieux, membres de la communauté, représentants d’organisations de développement et de ministères etc.) et échanger avec des bénéficiaires du programme de lutte contre les mutilations génitales féminines. Des approches qualitatives sont recommandées notamment les focus groupes et entretiens individuels.

Le/la consultant(e) élabora la matrice d’analyse dans laquelle il/elle proposera les méthodes de collecte et d’analyse pour chaque question. Il sera demandé au/ à la consultant(e) de soumettre une proposition technique décrivant la méthodologie de l’analyse qui inclura les indicateurs pour mesurer les critères énumérés ci-dessus. Cette dernière fera partie des critères d’évaluation de l’offre.

En plus de l’analyse pour chaque question d’évaluation, le rapport du/ de la consultant(e) inclura des recommandations sur la pertinence de continuer ou d’adapter les activités prévues pour la période 2024-2029 dans la perspective de mettre fin aux mutilations génitales féminines d'ici à 2030.

L’analyse suivra les normes standards pour les recherches de l’UNEG ainsi que la guidance concernant l’éthique des recherches.

**Conduite éthique** : Les recherches sur les interventions de développement appuyées par les Nations Unies doivent être indépendantes, impartiales et rigoureuses. Chaque recherche doit clairement contribuer à l’apprentissage et la redevabilité. Ainsi donc, le chercheur doit être intègre personnellement et professionnellement et être guidé par les principes de rigueur dans le cadre de la conduite de cet exercice.

**Egalité de genre** : Le chercheur devra proposer une approche pour voir l’aspect du genre dans la mise en œuvre des stratégies d’engagement communautaire menées par des leaders religieux et communautaires dans la lutte contre les mutilations génitales féminines.

**Promotion de l’équité** : Le chercheur devra proposer une approche de l’analyse permettant de voir si la mise en œuvre des stratégies d’engagement communautaire menées par des leaders religieux et communautaires dans la lutte contre les mutilations génitales féminines a été équitable.

**Programmation basée sur les droits de l’homme** : Le chercheur devra examiner le degré auquel la programmation basée sur les droits de l’homme a été appliquée.

1. **Gestion de l’analyse**

Un/une consultant(e) sera recruté(e) au niveau national pour mener l’analyse des stratégies d’engagement communautaire à travers les leaders religieux et communautaires pour l’élimination des mutilations génitales féminines. Pour ce faire, l’UNICEF lancera un appel d’offre et procèdera ensuite au recrutement en collaboration avec le MAM et l’UNFD.

L’organe de la gestion de la recherche est l’UNICEF en collaboration avec le MAM et l’UNFD.

1. **Durée de la mission :**

La mission va durer deux mois et deux semaines du 17 Décembre 2023 au 29 février 2024

1. **Supervisor:**

Chef de section protection de l’enfant – UNICEF & Chef de services du Ministère des Affaires Musulmanes et des Biens Waqfs & Point focal de l’UNFD.

**Comment pouvez- vous faire la différence :**

1. **Work Assignments Overview:**
* Le/la consultant(e) produira un rapport de démarrage de l’analyse qui comprendra sa compréhension des TDR et sa revue documentaire des sources existantes ainsi que les propositions de méthodologiepour la réalisation de l’analyse y compris les méthodes de collecte des données ainsi que les outils qui l’accompagnent. Ce rapport doit comprendre aussi un plan de travail et calendrier d’exécution.
* Le/la consultant/e produira un rapport détaillé de l’analyse et des conclusions avec les leçons apprises et recommandations pour ajuster et rendre plus efficaces les efforts futurs de soutien pour l’abandon des MGF par les leaders religieux et communautaires. Il/elle produira également une présentation des résultats de l'analyse.
* Le/la consultant/e facilitera la restitution aux parties prenantes concernées.
* Le/la consultant/e produira un document de synthèse résumant les principaux résultats et recommandations pour une diffusion plus large.
1. **Deliverables/Outputs:**
* Rapport initial :
* Sélection et justification de la méthodologie
* Sélection et justification des sites
* Matrix d’analyse
* Plan de travail et calendrier d’exécution
* Rapport détaillé de l’analyse et des conclusions avec les leçons apprises et recommandations

 & Présentation PowerPoint.

* Réunion de restitution
* Document de synthèse pour partage avec les partenaires
1. **Knowledge/Expertise/Skills required:**
* Sociologue ou spécialiste en suivi et évaluation des programmes/projets avec un diplôme universitaire de 3e cycle au minimum en sciences sociales ou autre domaine pertinent ;
* Avoir une connaissance approfondie des approches basées sur les droits humains en particulier le genre, les droits de l’enfant et la protection de l’enfant ainsi que les approches théoriques et pratiques pour l’abandon des MGF ;
* Avoir une expérience avérée dans la conduite des analyses ;
* Une bonne maîtrise dans le traitement et l’analyse des données qualitatives et quantitatives ;
* Maîtriser le français écrit et oral. La maîtrise d’une ou plusieurs langues locales serait un avantage ;
* Une bonne connaissance du pays et des partenaires ;
* Une expérience de travail pour les Nations Unies serait aussi un avantage.
1. **Minimum Qualifications required :**

**Maters**

Sciences sociales ou autre domaine pertinent.

1. **Rémunération**

La rémunération se fera conformément aux dispositions du contrat de consultance qui liera l’UNICEF au consultant pour la période du contrat. Les candidats à la consultance sont invités à faire une proposition financière pour ce travail. L’offre financière couvrira les dépenses suivantes :

* Les honoraires
* Frais de location véhicule voyage en régions pour ateliers et interviews (Le montant total dépendra du nombre de jours effectifs sur le terrain)
* DSA région
* Tout autre frais sera à la charge du consultant, notamment visa et vaccins. Le consultant devra fournir une preuve de sa couverture médicale le couvrant durant la mission
1. **Processus de soumission (uniquement pour les consultants individuels)**

Les candidats intéressés devront postuler directement sur le site internet de l’UNICEF <https://jobs.unicef.org/en-us/listing/> en incluant les documents suivants :

* Un CV à jour et une lettre de couverture
* La proposition techniques et financière indiquant les dates de disponibilités
* Des exemples ou attestations de services rendus similaires

Chaque soumission devra inclure le taux journalier des honoraires ainsi que les autres frais conformément à la section 11.

1. **Processus de sélection et d’évaluation :**

Les candidats intéressés soumettront chacun et uniquement par courrier électronique, deux propositions séparées : Une technique et une financière :

La structure de la proposition technique devra comprendre les chapitres suivants :

* Une note sur la compréhension de la mission, précisant sur base de l’expérience, les résultats clés atteignables et les hypothèses de travail ;
* Une proposition méthodologique proposant les approches stratégies, les acteurs clés, les principales activités, et un chronogramme ;
* Des annexes comprenant une brève présentation du candidat, un formulaire P11 ou un CV complet avec nom de trois personnes de référence,

L’offre financière devra reprendre les lignes suivantes :

* L’entête : nom complet du consultant, intitules de la mission, la durée
* Les frais d’honoraire (précisant le taux journalier)
* Frais de location véhicule voyage en régions pour ateliers et interviews.
* Frais de communication

Les propositions soumises seront évaluées sur un score de 100 points avec un maximum de 70 points alloués à la proposition technique et de 30 points alloués à la proposition financière.

Seules les offres financières des candidats dont les offres techniques auront atteint un minimum de 50 points seront retenues pour l’évaluation financière

Le marché sera attribué à l’offre technique qui recevra la meilleure cote et qui sera le moins disant.

Pour se qualifier comme un champion pour chaque enfant, vous devez avoir :

Le candidat/e devra fournir des exemples de ses écrits, de ses recherches, de ses articles en français/anglais sur les sujets faisant l'objet de ce poste, ainsi que d'autres supports visuels (vidéographies/ppt entre autres).

Pour chaque enfant, vous devez démontrer :

Les valeurs de l’UNICEF en matière de Soins, de Respect, d’Intégrité, de Confiance et de Responsabilité (CRITA) et de compétences de base en Communication, en Collaboration avec les gens et en matière de recherche de résultats.

Les compétences techniques requises pour ce poste sont :

Établir et entretenir des partenariats, Cultiver la conscience de soi et démontrer un sens de l’éthique, S’atteler à obtenir des résultats tangibles, Innover et épouser le changement, Gérer l’ambiguïté et la complexité, Penser et agir de manière stratégique, Travailler de façon collaborative, Description des niveaux, Accompagner, diriger et encadrer le personnel

UNICEF promeut la diversité et l'inclusion au sein de son personnel et encourage les candidats qualifiés, hommes et femmes de toutes les nationalités, religions et origines ethniques, y compris les personnes vivant avec handicap à postuler afin de devenir membre de l'Organisation.

L'UNICEF a une politique de tolérance zéro à l'égard des comportements incompatibles avec les buts et objectifs des Nations Unies et de l'UNICEF, notamment l'exploitation et les abus sexuels, le harcèlement sexuel, l'abus d'autorité et la discrimination. L'UNICEF adhère également à des principes stricts de protection des enfants. Tous les candidats sélectionnés devront respecter ces normes et principes et subiront donc des références rigoureuses et des vérifications des antécédents. La vérification des antécédents comprendra la vérification des titres académiques et des antécédents professionnels. Les candidats sélectionnés peuvent être tenus de fournir des informations supplémentaires pour effectuer une vérification des antécédents.

Remarks:

Only shortlisted candidates will be contacted and advance to the next stage of the selection process.

Individuals engaged under a consultancy or individual contract will not be considered “staff members” under the Staff Regulations and Rules of the United Nations and UNICEF’s policies and procedures and will not be entitled to benefits provided therein (such as leave entitlements and medical insurance coverage). Their conditions of service will be governed by their contract and the General Conditions of Contracts for the Services of Consultants and Individual Contractors. Consultants and individual contractors are responsible for determining their tax liabilities and for the payment of any taxes and/or duties, in accordance with local or other applicable laws.

The selected candidate is solely responsible to ensure that the visa (applicable) and health insurance required to perform the duties of the contract are valid for the entire period of the contract. The candidate may also be subject to inoculation (vaccination) requirements, including against SARS-CoV-2 (Covid).